

OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE—MER

LES PLANTATIONS CACAOYERES ET
CAFEIERES DU SUD—EST IVOIRIEN
DANS LE PROCESSUS D'ACCUMULATION
DU CAPITAL

AFFOU Yapi S.
Octobre 1983

AVANT-PROPOS

Le texte qui suit est un essai de synthèse de deux études menées à des époques différentes dans le Sud-Est de la Côte d'Ivoire. Il concerne deux catégories d'exploitations : les unes gérées par des planteurs villageois et les autres appartenant à des "propriétaires absents".

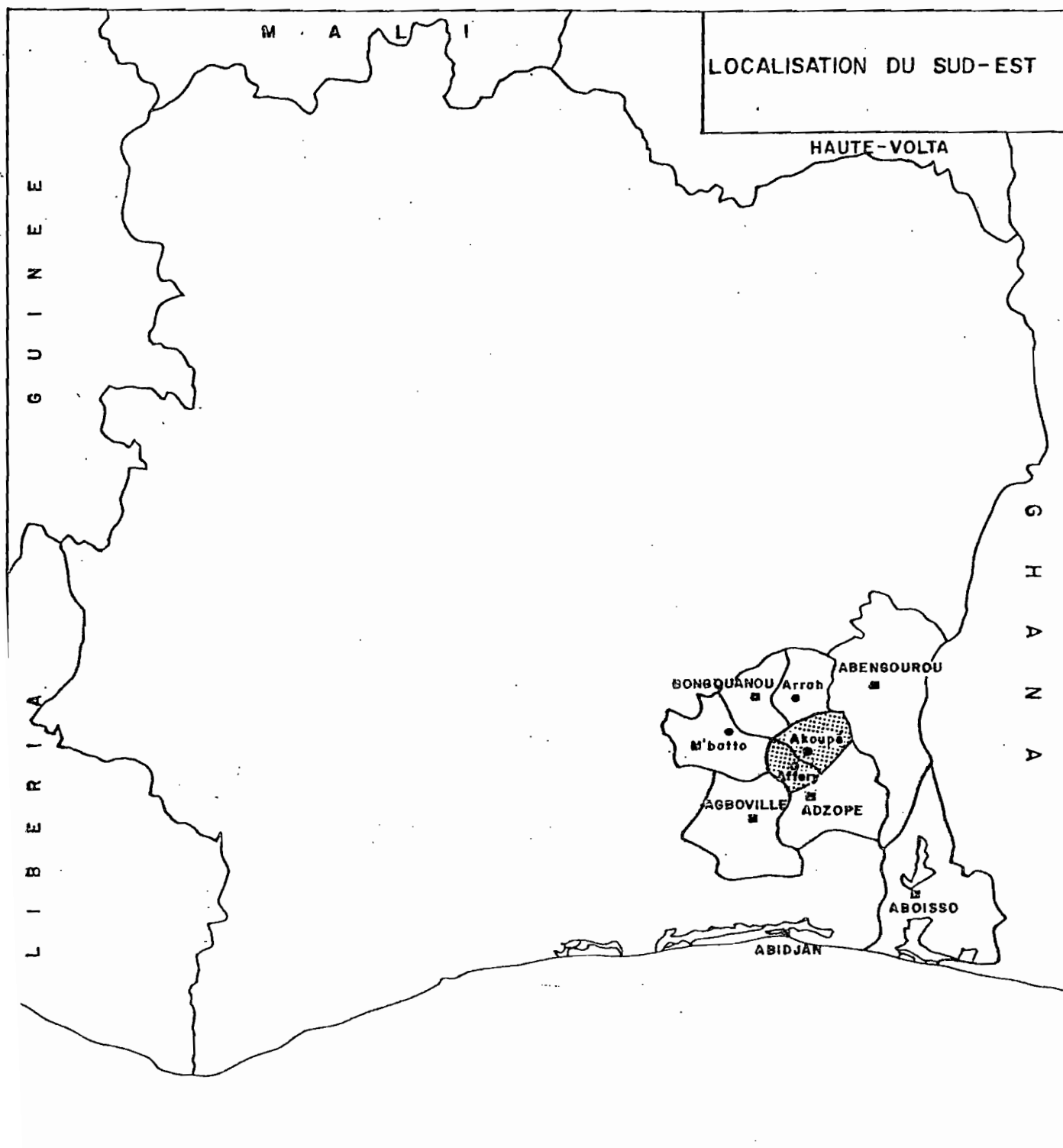
Il est tiré des quelques publications et articles que nous avons consacrés depuis 1978 au phénomène de l'économie de plantation.

Les documents intéressant la première catégorie d'exploitations sont tous disponibles (voir liste bibliographique). Ceux relatifs à la dernière catégorie sont en cours d'élaboration et paraîtront sous peu.

Dans cette synthèse, un accent particulier sera mis sur les exploitations villageoises qui demeurent la structure dominante de production agricole en Côte d'Ivoire.

S O M M A I R E

	Page
INTRODUCTION	1
I OBJET D'ETUDE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE	3
II. OBSERVATIONS ET RESULTATS SIGNIFICATIFS	15
A) L'intérêt d'un repérage correct des exploitations agricoles	15
B) Etudier les conditions d'émergence des plantations pour mieux en comprendre le fonctionnement	17
1) - Caractéristiques individuelles des planteurs	18
2) - Activités antérieures et mobiles du choix de l'activité agricole	20
3) - Mode d'acquisition de la terre et des plantations . .	23
C) Fonctionnement des exploitations agricoles	25
1) - Sous-équipement et accumulation de forêts	26
2) - Le problème de la main-d'oeuvre agricole	32
3) - L'utilisation du revenu agricole	36
CONCLUSION	39



Source: Atlas de Côte d'Ivoire

Scé Carto ORSTOM S.H.

Dessin: Groupeuse B.

Echelle

0 25 30 km

■ Préfecture

○ Sous-préfecture

Lo KETTE

INTRODUCTION

Depuis son accession à la souveraineté nationale, la Côte d'Ivoire a connu une forte croissance économique; elle a entrepris des programmes d'investissements fort impressionnants qui ont fait parler de "miracle ivoirien". Les moyens de cette politique se sont considérablement accrus d'année en année grâce aux importantes recettes que lui procure l'agriculture. Ces recettes sont dominées par le cacao et le café qui représentent aujourd'hui plus des 2/3 du produit national brut et font directement vivre au moins 2/3 de la population ivoirienne.

Selon les résultats du recensement national de l'agriculture effectué en 1974, ces deux cultures occupent 73 % de la surface théorique des exploitations, les autres plantes arbustives (cocotier, palmier à huile, hévéa...) 2 %, les cultures annuelles et vivrières 25 %.

Evolution de la superficie et de la production cacaoyères (1)

PERIODES	1960-1961	1970-1971	1979-1980
Superficie (ha)	261 200	404 300	752 000
Production (en tonnes)	93 605	179 156	401 024

Evolution de la superficie et de la production caféières(1)

PERIODES	1960-1961	1970-1971	1979-1980
Superficie (ha)	396 000	674 000	1 045 800
Production (en tonnes)	185 500	239 700	249 608

(1) Statistiques agricoles 1980. Direction des statistiques rurales et des enquêtes agricoles.

Sur environ 450 000 exploitants (1), 45 % cultivent du cacaoyer et du caféier, 34 % du caféier sans cacaoyer, 6 % du cacaoyer sans caféier et 15 % seulement ne plantent ni caféier ni cacaoyer. En 1977, 91 % des planteurs possèdent une caféière et 77,6 % une cacaoyère.

La zone forestière sud-orientale a été le lieu de prédilection de ces spéculations. Elle englobe 45 % des superficies en cacaoyers, 38 % des superficies en caféiers et fournit respectivement 46 % et 34 % de la production de ces deux cultures avec seulement 26 % de la population rurale.

Les exploitations cacaoyères et caféières relèvent en général de la petite propriété paysanne, à l'inverse des plantations de palmier à huile, de cocotier et d'hévéa dont la culture est fondée sur de vastes domaines modernes à forte participation d'Etat.

Les propriétés paysannes de 10 ha sont chose rare dans les autres régions du pays tandis qu'elles sont fortement représentées dans le Sud-Est. Plus de la moitié des exploitations dépasse 5 ha et près du quart, 10 ha. En guise de comparaison : dans le Centre-Ouest, 50 % des exploitations sont comprises entre 2 et 5 ha; dans le Sud-Ouest et dans les zones marginales des savanes baoulé, plus de 60 % d'entre elles restent inférieures à 2 ha.

Le Sud-Est est également la zone où le phénomène de plantation est le plus ancien, donc le lieu le mieux indiqué pour étudier ce phénomène. Ici, l'économie de plantation pourrait être mieux appréhendée parce que devenue plus systématique. Du fait de son importance économique, cette région mérite attention; surtout que déjà semble se dessiner une relative stagnation dont les causes sont à rechercher pour en éviter la répétition dans les régions d'exploitation récente comme le Sud-Ouest ivoirien.

(1) Recensement National de l'Agriculture 1974.

I. OBJET D'ETUDE ET DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Dans le cadre de notre étude, deux types d'enquêtes ont eu lieu dans cette région. Le premier, débuté en 1977, a porté sur les grandes exploitations villageoises à superficies supérieures ou égales à 50 hectares. Elles sont conduites et gérées par des propriétaires, analphabètes pour la plupart, résidant au village et ayant pour principale activité le travail de la terre. Le cadre géographique de cette enquête s'est limité à un canton du département d'Adzopé : le canton Ketté (cf carte); et une cinquantaine de grandes exploitations a constitué l'objet principal d'étude. Le deuxième type d'enquête commencé en 1981 a visé une autre catégorie de plantations, celles réalisées par l'élite citadine, les fonctionnaires, les employés, les cadres de toute institution, vivant en milieu urbain et contraints, de par leurs activités principales, de pratiquer l'absentéisme. Ces éléments sont désignés sous le vocable provisoire de "planteurs absentéistes". Pour ce dernier type d'enquête, quatre départements ont servi de cadre d'investigation; il s'agit d'Abengourou, d'Aboisso, d'Aghoville et de Bongouanou (cf carte).

L'objet de l'étude est de montrer le rôle des cacaoyères et des caféières dans la formation, l'accroissement du revenu et des capacités de production des agriculteurs. Ici accumulation du capital est entendue au sens d'extorsion de surplus et de sa transformation en capacités productives. Il s'agit, en d'autres termes, de l'effort réalisé par les planteurs en vue de l'extension et de l'amélioration de leur équipement. Dans cette mesure, l'accumulation du capital est synonyme de reproduction élargie et donc inconcevable dans un cadre de reproduction simple.

L'objectif de l'étude est d'établir un diagnostic socio-économique et agro-économique des plantations cacaoyères et caféières du Sud-Est de la Côte d'Ivoire et de s'interroger sur l'impact de la logique actuelle de fonctionnement des unités économiques sur le développement à long terme de la production agricole nationale.

Pour ce faire, plusieurs questions ont retenu notre attention. Elles partent de l'hypothèse que la naissance des plantations observées n'est pas le fait du hasard; les planteurs ont bénéficié de certaines conditions favorables : lesquelles ? Quel est le mode d'exploitation et de gestion des plantations ? Quel est le revenu tiré des activités agricoles et comment est-il utilisé ? Quel est le devenir de ces types d'exploitation agricole ?

Avant de répondre à ces diverses questions, il convient de préciser les raisons qui ont conduit au fractionnement de l'enquête en deux. En 1977, nous nous proposons de réaliser une étude monographique en partant des données disponibles sur le canton Ketté choisi comme champ d'enquête. Ces données étaient obtenues grâce aux résultats du Recensement National de l'Agriculture de 1974. Or, ces résultats ne concernaient que des planteurs villageois et des plantations dites traditionnelles. Les plantations de cacaoyers et de caféiers appartenant à des fonctionnaires et cadres n'atteignaient pas encore les 50 ha pris comme référence. Elles se trouvaient de ce fait exclues de notre échantillon. C'est seulement dans une deuxième phase, et par souci de comparaison - en abandonnant toutefois le critère de dimension des exploitations - que ces dernières plantations ont pu être considérées.

Quelle démarche avons-nous suivi pour approcher les réalités de terrain ?

Pour le premier type d'enquête, la catégorie des grands planteurs a été choisie pour la raison suivante : l'introduction puis le développement des cultures de plantation ont donné naissance à une différenciation économique au niveau même des planteurs. Cette différenciation économique vue essentiellement sous l'angle de la dimension des exploitations a permis de distinguer deux catégories de planteurs et cela à partir d'un seuil de 50 hectares. Quelle que soit la superficie de leurs exploitations, ces différentes catégories participent toutes, et à leur manière, au processus d'accumulation; mais une place de choix devait être laissée à la catégorie des grands planteurs qui sont les agents les plus favorisés du système. En tant que groupe le plus aisé des zones de plantation, ces exploitants semblent être les plus représentatifs du procès d'accumulation (en tant qu'il signifie accaparement de la plus-value à des fins de reproduction élargie), les seuls susceptibles apparemment d'être assimilés à des capitalistes agraires. En effet, ils possèdent les exploitations les plus vastes, une main-d'œuvre relativement nombreuse et donc en apparence les moyens (en l'occurrence matériels) de mettre en œuvre une division sociale du travail, d'entreprendre des actions d'intensification et d'innovation et de mener un mode de vie bourgeois.

Cette enquête fondée sur les grands exploitants agricoles n'était pas fermée aux autres catégories de planteurs. Aussi, avons-nous envisagé une comparaison avec les autres catégories comme moyen d'approcher ce qui fait la spécificité de chacune d'elles et surtout comme moyen de mettre en relief les rapports qui s'établissent entre ces différents groupes de planteurs au niveau de leurs activités de production. Car, à notre avis, on ne peut

comprendre la position sociale du grand planteur qu'à travers tout son environnement socio-économique. En conséquence, il paraissait nécessaire de s'intéresser à tout ce qui pouvait l'être sans se fier aux barrières traditionnelles qui séparent l'économie des autres domaines de la vie sociale.

Dans cette même perspective, une enquête a été menée auprès de la main-d'œuvre tant familiale que salariée. Cette enquête visait, entre autres, à connaître les disponibilités des planteurs en matière de main-d'œuvre et les raisons de la relative raréfaction qui est signalée ici et là par les planteurs. Elle visait également à pénétrer la structure de la main-d'œuvre dite salariée et le type de rapports existant entre cette main-d'œuvre et son employeur. Il n'était plus question de se contenter du seul fait de l'existence dans les exploitations villageoises d'une main-d'œuvre rémunérée et étrangère à l'unité domestique du planteur pour clairoonner et affirmer péremptoirement le caractère capitaliste des plantations villageoises. Il fallait sortir l'analyse du cadre formaliste et dogmatique en recherchant, sur le plan de l'essence et de la forme, la nature et la spécificité de la main-d'œuvre salariée employée dans ces plantations, et les tendances qui s'y font jour. Seule la prise en compte de cette spécificité et de ces tendances permettront de dépasser l'équation simpliste : existence du salariat = capitalisme.

Nous avons, en faisant cette enquête, perçu l'importance de l'étude des temps de travaux qui nous aurait permis de voir la participation réelle et chiffrée des différentes parties en présence (le planteur-employeur, la main-d'œuvre familiale et la main-d'œuvre salariée) et le temps effectivement consacré aux travaux productifs : le temps ou plus exactement la force de travail disponible est-elle rationnellement utilisée ? Comment, compte tenu des moyens actuels des exploitations, organiser efficacement le travail sans en augmenter la pénibilité ? On aurait pu alors, d'après la réponse à ces questions, se demander si le problème de la raréfaction de la main-d'œuvre n'a pas aussi ses origines dans le mode d'organisation du travail. Mais cette étude exigeait une équipe importante d'enquêteurs mobilisés sur les lieux de production pour observer et chronométrer les travaux des planteurs et de la main-d'œuvre et cela, pendant toute la campagne agricole ou du moins pendant la période des travaux intensifs (désherbage, récolte et ses opérations annexes).

Un tel travail, de par ses difficultés et les moyens exigés (en hommes et en temps), n'a pas été à notre portée. Nous n'avons pas non plus voulu utiliser la solution de facilité qui consistait, au cours du remplissage du questionnaire, à demander à chaque partie son temps de travail. Les résultats obtenus n'auraient aucunement été conformes à la réalité.

La présente étude a une base microéconomique, ce qui limite nécessairement la signification des résultats. Cependant, nous osons espérer qu'elle fournira au moins des axes, des directions de recherche pour l'étude de l'économie de plantation, surtout en milieu villageois.

En raison du caractère micro-économique de l'étude, seules de petites quantités ont pu être observées. Cela est normal dans ce genre d'enquête fine où le chercheur produit lui-même ses propres données. Ainsi, une cinquantaine d'exploitations dans chaque type d'enquête et 111 manoeuvres appartenant aux grands planteurs villageois ont été soumis à des questionnaires et à une observation minutieuse.

Bien que nous eussions au départ un objectif beaucoup plus ambitieux en l'occurrence, connaître la proportion des diverses catégories de planteurs, le processus d'accroissement de leurs parcelles, la dimension de leurs exploitations et leur poids économique dans la région afin de choisir en toute connaissance de cause un échantillon qui soit statistiquement représentatif de la population des planteurs considérés, nous fûmes très vite limité par des écueils d'ordre statistique et d'autre nature.

Le souci qui guide toute recherche est d'aboutir à des analyses objectives, c'est-à-dire qui soient indépendantes de la personnalité et des jugements du chercheur. Le recours à la quantification (c'est-à-dire dénombrer les différents éléments, les classer et chiffrer leur fréquence etc...) est le plus sûr moyen d'y parvenir. Or cette technique ne peut être utilisée à fond en milieu rural parce que les données sur lesquelles elle repose y sont rares. En effet, nos campagnes souffrent d'une carence de documents statistiques. Cette carence se manifeste au niveau du recensement des ruraux et plus particulièrement de leur stratification économique. Notre étude a été ainsi privée d'une base de sondage, d'un moyen essentiel d'analyse. Les chiffres disponibles sur la région d'enquête étaient inutilisables. Ce sont ceux du recensement démographique de 1975 et ceux du recensement agricole de 1956 et de 1974. Les premiers, exhaustifs, ne donnent aucun renseignement sur les éléments qui nous intéressent : la stratification des planteurs par superficie, par production ou par revenu. Au niveau des seconds, il faut déplorer la détérioration des documents relatifs au recensement agricole de 1956 et le caractère non exhaustif du recensement agricole de 1974. Ce dernier "recensement" était en réalité un sondage à deux niveaux (tirage de quelques planteurs à l'intérieur de villages eux-mêmes tirés au hasard). A ces superficies communiquées par le recensement agricole de 1974, il fallait ajouter celles mesurées sur l'initiative propre des paysans. Malgré tout, notre problème restait entier, car nous ne connaissions

pas toujours la proportion de chaque catégorie de planteurs (surtout des "planteurs absentéistes") dans cette région. Les résultats du recensement agricole de 1974, ne nous ont révélé qu'une dizaine de planteurs villageois appartenant à notre strate (plus de 50 ha). Ne pouvant travailler sur un échantillon aussi réduit, nous avons cherché à le compléter. Et c'est là que surgirent d'autres difficultés. Par quel critère, à part la superficie, pouvions-nous définir un grand planteur ? Les belles villas, le nombre de manoeuvres, les certificats de plantation ?

- Les belles villas ne sont pas l'œuvre des seuls grands planteurs de notre strate vu le prix que les paysans de cette région accordent aux habitations décentes. Le temps, souvent très long, mis pour la construction de certaines de ces villas prouve que celles-ci ne sont pas toujours l'œuvre des plus fortunés. Par ailleurs, certains planteurs d'autres catégories ont réussi à bâtir des villas grâce à l'aide de parents installés en ville.

- Le nombre de manoeuvres peut donner une vague idée de la situation économique des planteurs. Mais, à partir de quel seuil peut-on dire qu'on a affaire à un grand planteur ? Ce qui rend encore peu pertinent ce critère, c'est la raréfaction de la main-d'œuvre dont se plaignent tous les planteurs.

- Les certificats de plantations jusque-là délivrés aux paysans avaient un caractère circonstanciel. Ils étaient établis uniquement en vue de la constitution de dossier de demande de bourse scolaire. Leur mise à jour se fait sur présentation d'un reçu de vente ou sur simple déclaration des planteurs. Or, chaque planteur veut se faire passer pour nécessiteux afin de faire bénéficier ses enfants d'une bourse. D'où la sous-évaluation de la récolte. En définitive ces certificats de plantation ne reflètent guère la réalité. Ils ne peuvent donc être utilisés pour un travail scientifique.

Comment alors sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons ?

N'ayant pas le temps et les moyens de faire un cadastre de la région, nous avons procédé à un sondage d'opinion auprès de la population et des agents du service local du Ministère de l'Agriculture : Service des Affaires Domaniales Rurales, Statistique rurale et SATMACI (1). Ce sondage avait pour but de dresser une liste de tous les grands planteurs. Pour ce faire, nous avons fixé un seuil de 20 tonnes de cacao et de café au-dessus duquel un individu pouvait être considéré comme grand planteur. Ces 20 tonnes sous-entendent un minimum de 50 ha parce qu'elles ont été fixées en fonction du rendement moyen de la région étudiée : 400 kilogrammes à l'hectare. Sur la base de ces 20 tonnes, nous

(1) Société d'Assistance Technique pour la Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire.

avons pu établir une liste d'environ 70 personnes à enquêter. Malheureusement, certaines n'ont pas voulu répondre à nos questions. D'autres ont été empêchées par certaines circonstances : voyages, maladies etc... . Nous nous sommes donc contenté de 46 grands planteurs. Car, il n'était pas question pour nous d'obliger les planteurs en faisant intervenir les autorités politiques et administratives de la région. Cette contrainte aurait créé des rapports artificiels avec ces planteurs.

Dans l'intention de vérifier les résultats de ce sondage d'opinion, nous avons entrepris de mesurer 5 plantations prises au hasard dans l'échantillon. Les résultats des relevés ont confirmé ceux du sondage; les superficies obtenues dépassent 50 hectares et sont les suivantes : 66,98 hectares; 71 hectares, 81,12 hectares; 104,25 hectares et 129 hectares.

Au niveau de ces relevés, nous aurions voulu procéder à un travail plus minutieux : faire les relevés parcelle par parcelle; ce qui nous aurait permis d'une part, d'avoir une biographie de ces plantations et d'autre part, de cerner le processus d'accroissement de la plantation : quand a été créée la première parcelle de l'exploitation, la deuxième, la troisième, etc... ? Quelle est la superficie de chacune de ces parcelles ? Mais (et encore une fois mais), ce travail aurait été trop long et trop pénible pour deux personnes que nous étions à faire les relevés (1). Par ailleurs, même si les planteurs se rappellent parfaitement les limites de leurs plantations, ils ont du mal à retrouver celles qui séparent chacune des parcelles formant ces plantations. Ils ont encore plus de mal lorsqu'il s'agit de donner les dates de création de ces parcelles. Ce qui est vraisemblablement un obstacle à la constitution d'une biographie de plantations villageoises...

En ce qui concerne les planteurs dits "absentéistes", le Recensement National de l'Agriculture a présenté des carences. Si bien que, sans base de sondage, il nous fallait constituer un échantillon à enquêter. Les contacts noués avec les techniciens des services locaux du Ministère de l'Agriculture nous a été d'un grand secours : la liste établie concernait d'abord les exploitations qui étaient soit simplement visitées soit encadrées par ces techniciens; elle s'est élargie ensuite à certaines plantations jusque-là restées inconnues mais dont l'existence a pu être révélée grâce aux dossiers de prêts bancaires préparés par les propriétaires et qui devaient à l'époque transiter par la SATMACI. Il n'empêche que de nombreuses exploitations ont échappé au recensement. Parmi elles, il faut mentionner celles fonctionnant sous un prête-nom.

(1) Pour les relevés et mesures de parcelles, nous avons été aidé par un agent technique de l'ORSTOM de Petit Bassam.

Pour les "planteurs absentéistes" recensés, la dimension de l'exploitation n'a pas été considérée comme critère de sélection de l'échantillon; seule était retenue l'activité principale extra-agricole des propriétaires. Ici, le chercheur a eu moins de peine à collecter les données qui l'intéressaient parce que les propriétaires ou les régisseurs des exploitations dominaient parfaitement les informations relatives à leurs activités et semblaient plus ouverts. Ce qui n'est pas le cas chez les planteurs villageois.

En effet, si dans le cas précis de la constitution de l'échantillon, nous avons réussi à contourner la difficulté, nous n'étions pas au bout de nos peines puisque d'autres obstacles se sont dressés devant nous. En tant qu'économiste, nous avons trouvé normal d'accorder une grande importance à la détermination et à l'utilisation du revenu agricole. Une partie du questionnaire fut alors consacrée au compte d'exploitation. Mais les oublis et la méfiance des planteurs villageois ne nous ont pas facilité la tâche au niveau de l'évaluation des charges et des produits d'exploitation. Ce qui est une véritable frustration pour l'économiste. Que peut-on en effet obtenir d'un paysan à qui l'on demande rétrospectivement ses frais annuels de transport pour se rendre au champ, le salaire versé aux manœuvres temporaires (contractuels, journaliers etc...), le coût annuel du petit outillage, de l'engrais, les dépenses de scolarisation et le montant des investissements extra-agricoles ?

Outre les oublis qui sont la caractéristique de tout milieu où l'on ne tient pas de comptabilité et où tout semble se faire au gré des circonstances, il y a aussi les objectifs des paysans, leurs comportements qui rendent encore plus difficiles l'évaluation statistique. De manière générale, les paysans ont une attitude négative à l'égard des recensements et en particulier ceux qui concernent leur revenu, leur richesse. Ainsi, c'est peine perdue que de vouloir obtenir d'eux, le revenu qu'ils tirent de leurs activités ou l'argent qu'ils détiennent en caisse ou en banque.

Ils se méfient de tout : les voisins, les enquêteurs. Cela se traduit par deux attitudes. D'une part, ils peuvent s'ouvrir facilement au chercheur qu'ils considèrent comme agent du gouvernement. Ils se presseront de lui prouver qu'ils sont des travailleurs exemplaires. Pour ce faire, ils exposeront sans retenue leurs réalisations économiques. D'autres, poussés par l'orgueil du bon planteur surévalueront ces réalisations. Et tout cela dans l'espoir d'obtenir quelque récompense du gouvernement. D'autre part, les sujets éviteront toutes les situations qui tendront à les présenter comme trop riches. La peur de provoquer la jalousie des voisins, d'attirer l'attention des voleurs ou de se voir refuser certaines aides, appelle cette dernière attitude. Et le paysan qui joue à fond cette carte, camouflera à l'enquêteur toutes ses réalisations. Mieux encore, il lui brossera un tableau très sombre de sa situation économique.

Pour avoir des informations de qualité en milieu rural, le chercheur n'a pas négligé cette double attitude des paysans, attitude toujours guidée par un souci de revendication.

En raison des écueils d'ordre statistique, le chercheur n'a pu atteindre ses objectifs qui, au départ, étaient beaucoup plus ambitieux (cf p. 6). Finalement, nous nous sommes limité à une étude plutôt micro-économique (au regard de la faiblesse de l'échantillon) et l'enquête a pris un caractère plus qualitatif que quantitatif. Ainsi, sans pouvoir faire des dénombrements et déterminer des évolutions à partir de chiffres, nous avons cherché à comprendre ce qu'il y avait de plus profond, c'est-à-dire aussi bien la signification évidente qu'implicite, autrement dit l'apparence et l'essence des phénomènes : le fonctionnement des exploitations agricoles villageoises, leur modèle de reproduction, l'organisation technique et sociale du travail, les rapports entre les acteurs sociaux que sont les planteurs et la main-d'œuvre. Cet aspect profond des phénomènes n'est pas toujours chiffrable. Cependant, il présente une vue assez nette de l'objet d'étude. On comprend ainsi que malgré les garanties que présente la méthode de quantification quant à l'objectivité, toute vérité ne peut être statistique.

Dès le départ, nous avons fondé beaucoup d'espoir sur la méthode du questionnaire. Le questionnaire mis au point fut de deux types : l'un s'adressant aux planteurs, l'autre aux manoeuvres. Le premier se résumait en cinq points : 1) la connaissance du chef d'exploitation ou de ses caractéristiques individuelles, 2) l'organisation des activités agricoles, 3) les autres activités économiques du chef d'exploitation ou activités parallèles, 4) la détermination du revenu agricole ou l'établissement du compte d'exploitation agricole et 5) l'utilisation du revenu agricole. Le deuxième type de questionnaire se rapportait aux caractéristiques individuelles des manoeuvres, à leurs étapes migratoires, à leurs activités au profit du chef d'exploitation et à leur situation sociale dans les campagnes.

Mais, la pratique de terrain nous révéla les limites du questionnaire. Les limites de ce procédé technique de collecte d'informations sont apparues plus nettement lorsque le chercheur a nourri le souci constant de comprendre la signification profonde des réponses obtenues. En effet, le tout n'est pas d'accumuler des chiffres, des pourcentages, et même des opinions sur tel ou tel problème. Encore faut-il savoir si ces chiffres et ces opinions reflètent le vécu quotidien. En un mot, les réponses brutes et même les interprétations des enquêtés ne présentent aucune garantie sur le plan scientifique. C'est à ce niveau qu'il a été décidé d'envisager d'autres procédés techniques de collecte d'informations en complément du questionnaire.

Par exemple, au niveau des planteurs villageois, nous nous sommes aperçu en étudiant le mode d'acquisition de la terre, que la "libre occupation" était le mode dominant et que la vente de terres était inexistante. Était-ce un hasard ? On pourrait le penser si on ne s'en tenait qu'au caractère non exhaustif de l'échantillon. Mais cela n'étant qu'une éventualité, il était devenu nécessaire d'étudier le régime foncier traditionnel et son évolution actuelle pour comprendre le sens à donner à ces résultats statistiques. Une telle étude débordait largement le cadre d'un questionnaire. Elle exige des interviews et une observation directe de la réalité quotidienne.

L'étude du régime foncier en milieu rural n'est pas une tâche facile. La terre est, en effet, ce sur quoi repose toute la vie économique et sociale du groupe. Du fait de l'introduction des cultures de rente, elle a acquis plus de valeur et est devenue un enjeu important pour tous les villageois, enjeu que traduisent les nombreux litiges fonciers : conflits entre ethnies voisines, conflits entre clans d'une même ethnie, conflits inter-villages et intra-villages, conflits entre planteurs. Dans ces circonstances, le chercheur risque de se faire entraîner dans ces conflits, puisque les informateurs (si objectifs soient-ils) abandonnent rarement la défense des intérêts de leur groupe pour présenter la réalité telle quelle.

Voilà pourquoi en plus des interviews à réaliser à plusieurs niveaux de la pyramide sociale des villages, le chercheur a vécu directement la réalité des villages. Ce qui revient à rompre avec la recherche "mandarinale" qui consiste à rester dans son bureau climatisé d'Abidjan ou dans son hôtel du chef-lieu de département, et à compter sur des enquêteurs "balancés" dans les villages. Ainsi, tout chercheur qui vise une connaissance approfondie de la société rurale, la saisie du système social tout entier, se doit de tester la méthode de *l'enquête participante*.

En effet, malgré leur hospitalité devenue légendaire, les paysans restent discrets et même très froids à l'égard de tout ce qui est étranger à leur milieu, sauf bien sûr ce qui apporte une solution à leurs problèmes immédiats. Beaucoup d'entre eux ont été victimes de préjudices (escroquerie, promesses fallacieuses, etc...) et ils sont devenus méfiants. D'autres s'indignent de la morgue des urbains. De telle sorte qu'il est difficile d'obtenir des informations sûres surtout lorsque le chercheur maintient la distance entre lui et le "groupe cible". Une telle attitude ne peut que renforcer les paysans dans leurs convictions et préjugés. Seule l'enquête participante atténue ces préjugés et la méfiance qui s'ensuit. Appliquant cette méthode, nous avons été amené à vivre au campement, avec les paysans dans le respect de leurs coutumes et pratiques

quotidiennes, à les suivre dans leurs activités, à faire quelques mesures de champ. Cela a contribué à améliorer nos rapports avec les exploitants et partant la qualité des informations. Les renseignements relatifs à l'état du matériel agricole, aux techniques de production, à l'entretien des plantations, aux rapports entre planteurs et manœuvres, à l'utilisation du revenu agricole sont dus à cette méthode.

L'inconvénient majeur de cette méthode est que le "groupe cible" peut modifier son comportement du seul fait de la présence d'un élément étranger, un signe que le chercheur n'est pas accepté d'emblée par le groupe d'accueil. L'intégration à la vie quotidienne de ce dernier demande souvent un certain temps; le temps de gagner la confiance des enquêtés, et de faire admettre sa présence comme naturelle. Pour y parvenir, le chercheur a dû faire preuve de patience et de modestie.

Qu'elle soit participante ou non, une enquête en milieu rural exige de la part du chercheur, beaucoup d'initiative pour s'adapter à chaque cas particulier. Certaines enquêtes demandent la présence de plusieurs sujets à la fois; d'autres par contre ne nécessitent qu'un seul enquêté à la fois. Ce dernier cas répond aux exigences de notre questionnaire et de nos interviews. Or, une caractéristique du milieu rural est que l'informateur désigné n'est jamais seul; il s'entoure toujours de nombreux voisins dont la présence influe sur la qualité de l'information. Lorsqu'il est seul, l'informateur, pas méfiance, donne les informations aux compte-gouttes. En présence de ses voisins, il ne parle qu'en fonction de tous ceux qui l'écoutent; il ne défend alors que des idées susceptibles de faire l'unanimité des membres du groupe présent. Dans une telle situation, le but de l'informateur n'est plus de présenter la réalité en tant que telle mais de sauvegarder les liens qui l'attachent à ses voisins. La présence des voisins augmente aussi les risques de voir toutes les questions (d'opinion surtout) porter les mêmes réponses chez tous les sujets d'enquête. Le chercheur n'a alors plus d'éléments de comparaison. Or, nous connaissons l'utilité de la comparaison; elle permet de vérifier les informations et de comprendre la diversité; elle donne un caractère de généralité, une valeur scientifique aux résultats acquis.

Ce problème que constitue le voisinage des planteurs a été résolu en délaissant le village pour nous rendre dans les campements de culture, les seuls lieux où le paysan peut être réellement seul.

D'une manière générale, l'étude du milieu rural africain ne peut se faire à l'intérieur des cloisonnements stériles constitués par chaque discipline universitaire. Cela se justifie par le caractère même de ce milieu où, comme le dit R. Badouin, "l'acte économique n'émerge pas du contexte

religieux et social dans lequel il est inséré". Notre expérience d'économiste de terrain a confirmé cette opinion. En effet, l'économie de plantation à laquelle est consacrée cette étude est un système de production introduit dans notre zone d'enquête il y a seulement un peu plus d'un demi-siècle; or, en un demi-siècle, un peuple ne peut abandonner totalement ses pratiques antérieures, lesquelles continuent d'influer sur ce nouveau système. Par ailleurs, les informations obtenues grâce au questionnaire étaient floues et fragmentaires; il fallait les recouper par des renseignements de tous ordres (économiques, religieux, politiques etc...). Enfin apparaissaient certains phénomènes et comportements a priori irrationnels, c'est-à-dire non conformes aux normes de la théorie économique académique, dont il fallait rechercher l'explication ailleurs que dans l'économie. Ainsi dans notre région d'enquête, on a par exemple vu des dossiers de demandes de prêts dans lesquels les planteurs sous-évaluaient leur production et leurs moyens financiers, croyant de cette manière mériter la pitié des responsables financiers. Comment expliquer un tel comportement ? Ce fait observé, loin de confirmer la thèse de "comportements irrationnels" des planteurs, met en présence deux types de rationalité - l'une sociale et globale, l'autre économique - qui s'ignorent parce qu'intégrés dans des systèmes d'organisation différents. En effet, si en milieu villageois on ne prête (plus exactement on ne donne son aide) qu'aux nécessiteux, et ce, dans l'intention de les sauver d'une situation déplorable, au niveau des institutions financières actuelles, la logique de la rationalité économique (vue dans son acception marginaliste) exige de ne prêter qu'aux agents dont la solvabilité reste évidente, donc aux riches. Cette réalité sociale différentielle, qui peut sembler sans importance pour certains, nous a servi de fil conducteur dans l'appréciation de l'organisation économique villageoise parce qu'elle permet de préserver l'analyse des "placages" et des caractérisations trop hâtivement empruntés au mode de production capitaliste considéré comme modèle de référence. A travers l'exemple ici évoqué, la certitude est donnée que la connaissance de la société akyé (1) dans son ensemble est un moyen de mieux saisir le rôle de certaines réalités économiques.

Ainsi, pour la connaissance des exploitations villageoises, du fait de l'homogénéité sociologique de ses propriétaires (2) nous avons envisagé l'étude :

- de l'organisation politico-juridique (la hiérarchie sociale du village), des prérogatives des chefs sur le patrimoine foncier et sur la main-d'œuvre en vue d'établir une corrélation entre statut social (ou politique) et réussite économique;

(1) Zone géographique habitée par l'ethnie akyé dont relève les planteurs villageois étudiés.

(2) Ce qui n'est pas le cas des "planteurs absentéistes" issus de milieux plus hétérogènes de par l'origine sociale, le statut et la formation.

- des cérémonies (religion, mariage, intronisation des chefs, funérailles) dans l'intention de situer l'importance des destructions de richesses en pays akyé et d'apprécier correctement l'impact des dépenses cérémonielles, des comportements ostentatoires sur l'accumulation du capital;

- du système d'héritage, sa fonction et surtout sa part dans l'ascension économique des grands planteurs;

- des activités économiques précoloniales (domaine traditionnellement confié à l'anthropologie économique) en tant que moyen de connaître l'origine et la spécificité du système de production actuel.

Ainsi apparaît clairement la caractéristique fondamentale des sociétés rurales : l'enchevêtrement de tous les domaines de la vie sociale de telle sorte que chaque élément n'est parfaitement saisissable qu'en rapport avec les autres éléments du système social. Cette réalité a obligé l'économiste que nous sommes à sortir de notre cadre habituel d'analyse pour aborder les problèmes dans une *perspective anthropologique*. Cette perspective, ne signifie pas, pour nous, la prise de partie pour l'anthropologie en tant que discipline cloisonnée, spécialisée dans l'étude des sociétés dites primitives ou rurales. Elle sous-entend une méthode d'approche globale prenant en compte l'histoire, la sociologie, la psychologie, l'économie politique et visant l'explication des faits sociaux. Cette approche exige aussi que l'analyse ne soit pas enfermée dans le cadre étroit du village ou du canton mais qu'elle s'insère dans celui plus vaste de la formation sociale nationale. De cette manière on évite le danger du culte de l'apparence qui menace les analyses limitées aux micro-phénomènes.

II. OBSERVATIONS ET RESULTATS SIGNIFICATIFS

Il s'agit des observations faites au cours des différentes enquêtes et les conclusions théoriques et pratiques qui en découlent. Les résultats dérivent de l'effort intellectuel mené pour sortir les observations du terrain de l'empirisme. Ils sont l'aboutissement d'une réflexion approfondie sur certaines réalités économiques et sociales dont la saisie et l'interprétation débordent le cadre de la réalité apparente. Cela signifie également que l'interprétation mérite d'être préservée de tout placage et appréciation dogmatique qui sont malheureusement le lot quotidien de nombreuses études africaines. Par conséquent, la préoccupation est de mettre l'accent sur la spécificité des exploitations enquêtées. Les conclusions gagneraient à être plus opérationnelles dans les limites de la zone d'étude, ce qui constituerait un avantage certain sur les actions de développement fondées sur de vagues généralités.

A) l'intérêt d'un repérage correct des exploitations agricoles

L'exploitation agricole est devenue depuis quelques temps, un objet d'étude en même temps qu'un instrument d'analyse. Elle est aussi un concept de base pour des projets et des actions de développement. Mais là où le bât blesse, c'est que le plus souvent ceux qui l'utilisent ne savent pas exactement de quoi ils parlent. Et, la méconnaissance de cette unité de production conduit à élaborer des projets ou à mettre en place des innovations techniques qui lui sont destinés en se fondant sur d'autres unités économiques (par exemple les unités de résidence, de consommation, d'accumulation etc). Ce flou théorique crée des confusions qui provoquent une inadéquation entre les solutions proposées et les besoins des exploitations. D'où l'intérêt d'une identification et d'un repérage corrects de ces unités de production sur le terrain.

L'erreur la plus fréquente est de transposer les modèles européens sur la réalité africaine. Ainsi, l'exploitation agricole est ramenée au ménage et est assimilée à une entreprise agricole dont le but est d'optimiser le profit en combinant les divers facteurs de production. Ici la dimension économique est privilégiée *a priori* sans se préoccuper des particularités du milieu socio-économique en question.

Dans le cas qui nous concerne, l'accent doit être mis sur le contrôle de la force de travail parce que les agriculteurs disposent de grands espaces et de très peu de capitaux. Les conditions de la production place la main-d'œuvre au premier rang des facteurs de production; cette *main-d'œuvre* devient donc la base de l'exploitation agricole villageoise. Cette dernière peut par

conséquent se définir comme une unité de production ayant pour base l'ensemble des actifs agricoles exerçant sous la responsabilité d'un centre de décision unique représenté par le chef d'exploitation, le planteur. Cette unité de production produit pour l'auto-consommation et le marché.

Cette définition montre que le planteur ou chef d'exploitation n'est pas un simple exécutant; il a des responsabilités, des plans qu'il met en œuvre en fonction des priorités qu'il se donne, en fonction de sa propre rationalité. Il va sans dire que *les projets de développement à l'intention des exploitations ne trouveront d'écho favorable immédiat qu'une fois insérés dans la rationalité de celles-ci*. Une conclusion pratique concerne les innovations technologiques et l'amélioration des systèmes de production : les plantations cacaoyères et caféières, qu'elles soient propriété des planteurs villageois ou absentéistes ne sont jamais conçues et gérées comme de véritables entreprises; elles sont soit un moyen d'accaparer des forêts, soit le biais par lequel l'unité familiale du chef d'exploitation assure sa subsistance et sa reproduction dans un contexte d'économie monétaire. *C'est là un objectif qui semble incompatible avec le progrès technique des exploitations* : d'où le sous-équipement constaté dans les campagnes du Sud-Est.

Pour repérer sur le terrain les 46 exploitations villageoises qui ont fait l'objet d'enquête, il a fallu partir de tous les individus qui, à titre principal, dépendent pour leur subsistance du planteur. Ces personnes étaient en 1978 au nombre de 2 446. Cet effectif peut être détaillé comme suit :

Tableau 1 : PERSONNES RECENSEES

PERSONNES RECENSEES	Effectifs
Epouses de planteurs	186
Enfants de planteurs	852
Autres personnes apparentées aux planteurs	173
Manceuvres agricoles	808
Epouses de manceuvres	163
Enfants de manceuvres	264
TOTAL	2 446

A partir de ces personnes, on a déterminé celles qui travaillent effectivement dans les plantations considérées. L'enquête a permis de découvrir que les planteurs villageois sont eux-mêmes des producteurs directs participant activement aux travaux agricoles. Il en est de même de leurs épouses et de quelques-uns de leurs enfants. La proportion d'actifs agricoles est ainsi la suivante :

Tableau 2 : LES ACTIFS AGRICOLES

ACTIFS AGRICOLES	Effectifs	%
Planteurs	46	100
Epouses de planteurs	186	100
Enfants de planteurs	39	4,5
Autres personnes apparentées	77	44,5
Mancœuvres	808	100
Famille de manœuvres	0	0
TOTAL	1 156	46

Au total, les 46 exploitations comptent 1 156 actifs agricoles soit 46 % des personnes recensées (chefs d'exploitation compris). Les épouses de planteurs représentent 16 % de l'effectif total des exploitations, les salariés agricoles 70 %, les enfants de planteurs 3 %, les parents divers 7 %.

La même démarche a permis, au niveau des exploitations appartenant aux "planteurs absentéistes" de dénombrer 436 personnes dont 96 % de salariés et 4 % de travailleurs familiaux.

B) Etudier les conditions d'émergence des plantations pour mieux en comprendre le fonctionnement

Ici, on mettra en lumière les facteurs susceptibles d'avoir conditionné la formation et le développement des exploitations. Cela nous ramène au contexte socio-économique et politique qui a présidé à la naissance de ces plantations. Quelle corrélation peut-on établir entre la position sociale des planteurs et leur réussite économique ? Quelle est la part des activités antérieures des sujets dans cette réussite économique ?

1) Caractéristiques individuelles des planteurs

Ces caractéristiques - statut social, niveau d'instruction, situation politique ne sont pas les fondements du succès économique des planteurs villageois. Installés dans leur propre village où l'accès à la terre est régi par le droit coutumier, ils n'ont pas besoin d'user d'une quelconque influence politique pour ouvrir des plantations et même les agrandir. Ce n'est pas toujours le cas chez les "planteurs absenteïstes".

a) Statut social

Tableau 3 : REPARTITION DES PLANTEURS VILLAGEOIS SELON LEUR
PROPRE STATUT ET CELUI DE LEURS PERES

STATUT SOCIAL DES PERES	STATUT SOCIAL DES CHEFS D'EXPLOITATION					TOTAL
	Simple citoyens	Porte cannes	Notables	Chefs de communautés	Chef de village	
Simple citoyens	13		4	1	1	19
Porte-cannes	4	1	1			6
Notables	10	1	2			13
Chefs de communauté	1			1		2
Chefs de village	2			2		4
Chef de canton			1			1
Chef supérieur	1					1
TOTAL	31	2	8	4	1	46

La majorité des grands planteurs villageois n'appartiennent pas aux notabilités de leur région. Et d'ailleurs ce statut traditionnel ne confère pas de sérieux avantages économiques à son détenteur. En effet, les villageois du canton Ketté ont tous les mêmes droits en face du patrimoine foncier. D'autre part, il n'existe aucun *rapport de domination-subordination* entre ces notabilités et le reste de la population villageoise. De plus, les premiers sont des agriculteurs qui participent au même titre que les autres individus à la production. Rien par conséquent ne les *prédestine à une réussite économique au détriment des autres villageois*.

Au niveau de la deuxième catégorie de planteurs, le statut social et politique jouent souvent un rôle important dans l'accès à la terre et, est quelquefois même en rapport direct avec l'importance des domaines fonciers détenus.

Dans la région d'Agboville, quatre forêts ont été mises à la disposition des populations; 77 % de la superficie de ces forêts ont été attribuées à des particuliers contre 23 % aux communautés villageoises. Les domaines les plus vastes appartiennent à des hauts cadres de l'administration en particulier, résidant à Abidjan. Sur 314 attributaires, 159 soit 51 % possèdent plus de 20 ha, 64 soit 20 % ont plus de 50 ha.

Tableau 4 : STATUT DES 64 ATTRIBUTAIRES AYANT PLUS DE 50 HECTARES

STATUT	Effectif
Profession libérale	3
Parlementaires	3
Directeurs de services administratifs et/ou financiers	4
Autres cadres supérieurs	16
Hautes personnalités d'un cabinet ministériel	22
Non précisés	16
TOTAL	64

b) Age et réussite économique

La moyenne d'âge calculé en 1978 pour les grands planteurs villageois du canton Ketté se situait à 58 ans avec une tranche modale de 47 à 61 ans. Une comparaison faite avec des planteurs villageois d'autres catégories de superficie nous a révélé que l'âge n'est pas un critère de réussite économique. Ce qui est par contre rare, c'est l'inexistence de grands planteurs villageois parmi les hommes de moins de 40 ans. Cela est dû au fait que les grandes plantations villageoises se sont développées d'année en année grâce à des actions de défrichements renouvelés, de sorte qu'en définitive, l'âge de la plantation - et corrolairement celui du chef d'exploitation - conditionne son étendue. Ainsi en 1978, le nombre moyen d'années d'activités des grands planteurs du Ketté se situait à 33 ans. La majorité d'entre eux ont à leur bénéfice, 30 à 45 ans d'activité. Pour les "planteurs absentéistes" cette moyenne se situe à 13 ans, avec une très grande dispersion autour de cette moyenne. Ici les moyens financiers mis en œuvre, plus que le travail patient mené année par année, semblent conditionner l'étendue des plantations.

Ces informations ci-dessus révèlent un vieillissement certain des chefs d'exploitations (1) et de leurs plantations. Ce qui va influencer négativement sur les rendements et les comportements des planteurs face aux innovations technologiques.

c) Niveau d'instruction des planteurs

Plus de la moitié des grands planteurs villageois enquêtés ne sont pas scolarisés; ainsi, ils ne savent ni lire ni écrire. Cependant, ils parlent tous français; ce qui facilite la communication directe entre le chercheur et les sujets.

Sur un total de 18 scolarisés

- 4 ont un niveau inférieur ou égal au cours élémentaire
- 13 ont le niveau du cours moyen
- un seul est titulaire du certificat d'études primaires.

L'importance des analphabètes parmi les grands planteurs villageois indique que dans l'ascension économique des planteurs, le degré d'instruction n'est pas un critère discriminant.

Quant aux "planteurs absentéistes", ils sont tous lettrés, c'est ce qui justifie leurs activités principales autres que le travail de la terre; 55 % ont fait des études secondaires, 10 % les cours supérieurs et 35 % ont le niveau primaire. Ici aucune corrélation n'a pu être établie entre d'une part la dimension de l'exploitation, son système de gestion et d'autre part le degré d'instruction des propriétaires.

2) Activités antérieures et mobiles du choix de l'activité agricole

Il est ici question des activités exercées par les enquêtés avant de se lancer dans l'agriculture. Au niveau des "planteurs absentéistes" ces activités sont réalisées parallèlement à l'agriculture et sont encore conservées comme activités principales. Pour les planteurs villageois le travail de la terre est l'activité dominante. Ces individus se répartissent de la manière suivante selon leurs activités antérieures.

(1) Une enquête systématique faite sous notre direction en 1982 par un élève-ingénieur agronome dans un village de la sous-préfecture de Sikensi révèle que plus de 84 % des chefs d'exploitation ont plus de 40 ans.

Tableau 5 : REPARTITION DES PLANTATIONS VILLAGEOISES
SELON LES ACTIVITES ANTERIEURES DES PROPRIETAIRES

ACTIVITES ANTERIEURES A LA PLANTATION	Effectifs
Acheteurs de produits et employés de commerce	13
Transporteurs et petits commerçants	7
Employés de maison et autres	9
Travailleurs familiaux	17
TOTAL	46

Quant aux "planteurs absentéistes", ils ont été formés dans les domaines suivants : éducation 45 %, santé 10 %, agriculture 17,5 %, commerce et assurance 4 %, transport 4 %, technique non agricole 2 %, autres 17,5 %.

Les professions principales sont les suivantes :

Tableau 6 : PROFESSION DES "PLANTEURS ABSENTEISTES"

PROFESSIONS ET/OU STATUT	Pourcentage
Cadres supérieurs de l'administration	4
Hauts cadres politiques	12
Profession libérale	4
Enseignement primaire	35
Techniciens divers	14
Employés	15,5
Commerçants	15,5
TOTAL	100

La mise en place des exploitations appartenant aux propriétaires absentéistes a été conditionnée par le revenu des activités antérieures. Celle des planteurs villageois trouvent en grande partie sa source dans le travail et l'initiative individuelle des exploitants d'une part, l'aide et le travail coopératif des parents et amis d'autre part. Cela, en raison du contexte socio-politique du moment (1) : abondance et gratuité des terres, interdiction de recruter la main-d'œuvre salariée (2), caractère rudimentaire des instruments de travail.

(1) AFFOU Yapi (1979)pp. 193 et suivantes.

(2) Un arrêté de l'administration coloniale de 1941 supprime la main-d'œuvre aux planteurs africains.

Pour ces raisons, une importante ressource monétaire n'a pas été nécessaire pour la création des premières plantations villageoises. Cela est confirmé par les activités antérieures peu rémunératrices exercées par bon nombre de planteurs (employés de maison, manoeuvres, travailleurs familiaux).

Aujourd'hui, les conditions de la première phase d'ouverture des plantations ont disparu pour donner naissance à de nouvelles : réduction de la main-d'œuvre familiale avec le développement du phénomène scolaire, raréfaction et exigences salariales des manoeuvres agricoles, apparition de nouveaux produits et instruments de travail dont dépendent les rendements. Aussi, est-il devenu impossible d'ouvrir de grandes exploitations sans dépenser des sommes importantes d'argent. C'est une des raisons pour lesquelles les jeunes gens et particulièrement les jeunes déscolarisés restent sourds à la propagande de retour à terre qu'entreprend le gouvernement ivoirien.

Quels sont les motifs de reconversion affichés par les planteurs villageois ? Quatre motifs principaux sont avancés. Le premier concerne l'importance du gain monétaire que procure la plantation comparativement à l'activité antérieure. Le deuxième est le besoin d'autonomie et par conséquent le prestige qui s'y attache. Le troisième motif a trait à l'influence et à l'incitation des parents déjà planteurs. Le dernier groupe de motifs est presque une obligation morale; certains enquêtés pensent être venus à l'agriculture parce qu'ils ont obtenu des plantations en héritage, qu'ils se devaient d'entretenir et d'agrandir.

Pour justifier le choix de l'activité agricole, les "planteurs absentéistes" évoquent quatre séries de raison :

- Les raisons politiques émanent surtout des cadres politiques (Secrétaires du Parti, parlementaires etc.). Pour ces personnes, pratiquer l'agriculture, c'est suivre la politique économique du pays et aider à son application; c'est avoir assimiler le mot d'ordre du Président de la République quant au retour à la terre.

- Les raisons économiques proviennent des enquêtés qui pensent que la plantation est rentable et constitue un complément appréciable de revenu. Ce sont les raisons évoquées par la majorité des enseignants du primaire et les employés des services publics et privés.

- D'autres raisons tournent autour de la personnalité profonde et l'affectivité des enquêtés. C'est le cas des sujets qui mettent en avant leur vocation agricole, leur origine sociale paysanne et le caractère passionnant du travail agricole.

- Les dernières raisons ont trait à l'opportunité qui s'offre aux enquêtés : affectation dans une zone où le sujet obtient une portion de forêt, mise à la disposition des cadres d'une région de portions de forêt nouvellement déclassée, bénéfice d'une hypothèque, d'un don etc...

3) Mode d'acquisition de la terre et des plantations

D'abord les principes fondamentaux du régime foncier. Ils peuvent être résumés de la manière suivante, en se référant encore ici à l'exemple du pays akyé où les planteurs villageois ont été étudiés.

Dans les communautés villageoises, la terre est considérée comme un bien mis à la disposition de tous les hommes. Elle ne doit par conséquent pas être l'exclusivité de quelques individus, quel que soit leur rang ou leur statut social. Une seule condition règle l'accès à la terre : l'appartenance à la communauté villageoise. Mais, cet accès est exclusivement fondé sur le droit d'usage, notion qui implique le pouvoir d'user et de percevoir les fruits de la terre sans que celle-ci soit l'objet d'appropriation (privée). Le droit d'usage s'acquiert toujours par une première action de transformation de la nature, un premier travail. Il concerne les parcelles défrichées ou héritées (cultivées ou en jachère), les portions de forêts vierges situées dans les environs immédiats des champs (ces dernières étant considérées comme le prolongement naturel pour les futurs défrichements).

D'accès facile pour les autochtones, la terre peut difficilement être concédée aux allochtones.

De manière générale, les transactions (héritage, prestation, donation) auxquelles est soumise la terre excluent l'échange monétaire : l'aliénation par vente.

Malgré quelques modifications, ces principes vont fondamentalement guider l'occupation du sol en vue de la culture du cacaoyer et du caféier (1).

Les enquêtes réalisées au niveau des planteurs villageois ont fait apparaître trois modes principaux d'acquisition de la terre :

Tableau 7 : MODE D'ACQUISITION DE LA TERRE PAR LES PLANTEURS VILLAGEOIS

MODE D'ACQUISITION	Effectifs
Don émanant de parents	5
Héritage	5
Libre occupation	36
TOTAL	46

(1) Le code foncier national élaboré en 1963 n'a jamais été promulgué.

Les "planteurs absentéistes" ont acquis la terre de la manière suivante :

Tableau 8 : MODE D'ACQUISITION DE LA TERRE PAR LES "PLANTEURS ABSENTEISTES"

MODE D'ACQUISITION	Pourcentage
Don émanant de parents	51
Héritage	8
Libre occupation	4
Bénéfice de forêt déclassée	29
Achat	8
TOTAL	100

En ce qui concerne les plantations, le mode essentiel d'acquisition est la création effectuée par le planteur lui-même. Au niveau des exploitations appartenant à des planteurs villageois on a la situation suivante : 18 personnes ont hérité de plantation.

Tableau 9 : PART DE L'HERITAGE DANS LA SUPERFICIE TOTALE POSSEDEE

SUPERFICIE TOTALE POSSEDEE PAR CHACUN DES 6 PLANTEURS (1) (en ha)	SUPERFICIE CREEE (en ha)	SUPERFICIE HERITEE (en ha)	SUPERFICIE HERITEE PAR RAPPORT A LA SUPERFICIE TOTALE
63,95	51,24	12,71	20 %
70,69	51,26	19,43	27 %
71	68,75	2,25	3 %
104	93,25	10,75	10 %
129	39,50	89,50	69 %
160	151,96	8,04	5 %
TOTAL 598,64	455,96	142,68	24 %

En tenant compte des 12 autres exploitations non cadastrées dont nous situons la superficie héritée autour de 3 à 15 % (selon les renseignements reçus des propriétaires), on peut estimer la part d'héritage des exploitations enquêtées entre 10 et 20 %.

(1) Il s'agit de plantations cadastrées en partie par le service de l'Agriculture et en partie par nous.

L'étude des conditions d'émergence des grandes plantations villageoises a fait apparaître, le travail et l'initiative individuelle comme facteurs explicatifs. Cela est d'autant plus justifié que déjà, dans la société traditionnelle akysé, on a décelé la fragilité de l'organisation collective du travail, l'inexistence de grenier collectif du lignage géré par l'aîné, et une orientation marquée des villageois vers l'*accumulation individuelle des richesses*. Cette tendance à l'accumulation individuelle est la première clé d'explication de l'émergence des grandes exploitations villageoises, la base fondamentale sur laquelle il convient d'axer l'étude du dynamisme économique différentiel, la réussite économique différentielle observée de nos jours dans les villages. La deuxième clé étant constituée par le dynamisme et l'initiative développés par chacun des paysans. C'est ce dynamisme que les planteurs villageois démontrent en participant directement aux travaux agricoles.

Comme on le voit, le contexte et les conditions d'émergence des grands planteurs villageois et des "planteurs absentéistes" n'ont pas été ceux d'une expropriation en masse de certains paysans par des méthodes violentes et du même coup, l'enrichissement déloyal d'autres, auteurs et bénéficiaires de ces actes de rapine et de spoliation. Dans cette logique, la période qui précède la formation des exploitations en question et le processus qui l'accompagne ne peuvent mériter la caractérisation d'*accumulation primitive du capital* par simple transposition, au Sud-Est de la Côte d'Ivoire, de la situation socio-économique qui a prévalu en Europe à la veille du développement capitaliste (1).

Cette prise de position implique qu'il faudrait se coller à la réalité si l'on veut parvenir à un développement endogène. Et la réalité nous apprend que l'agriculture du Sud-Est ivoirien fonctionne sur la base du régime foncier traditionnel, lequel ignore l'expropriation; ainsi aujourd'hui, il n'existe et il ne peut exister de paysans sans terre parmi les autochtones de cette région.

Le problème qui se pose alors à court terme dans cette région n'est pas celui d'une révolution agraire en tant qu'elle signifie expropriation des grands propriétaires et répartition des terres aux paysans; il est celui d'une rationalisation de l'utilisation de la terre afin de contrôler le gaspillage qu'entraîne le fonctionnement actuel des plantations.

C) Le fonctionnement des exploitations agricoles

Il concerne l'organisation matérielle et humaine mise en place par les chefs d'exploitation en vue de la production. Nous évoquerons tour à tour, les problèmes liés à l'équipement productif et à la main-d'œuvre agricole.

(1) Cf. AFFOU Yapi (1979) pp. 218-221.

1°) Sous-équipement et accumulation de forêts

Une caractéristique des exploitations villageoises est qu'elles sont techniquement sous-équipées. Même les grandes, qui semblent les mieux loties dans ce domaine, n'obéissent pas aux normes exigées.

Dans l'inventaire qui va suivre, nous ne prendrons pas en compte les petits outils de travail utilisés traditionnellement par tout paysan : dabas, machettes, haches. Nous ne considérerons que ceux dont l'acquisition exige un certain investissement, et l'utilisation, une amélioration de la productivité du travail.

Tableau 10 : PROPORTION DES INSTRUMENTS DE PRODUCTION PAR EXPLOITATION

EQUIPEMENT PRODUCTIF	Moyenne pour les "planteurs absentéistes"	Moyenne pour les grands planteurs villageois	Moyenne pour le Sud-Est ivoirien
Atomiseurs	1,9	4,02	1,21
Tronçonneuses	0,57	0,65	(1)
Décortiqueurs		0,89	1,13
Camions ou camionnettes	0,65	0,97	(1)
Ebrancheurs ou sécateurs	0,62	2,17	0,1

Au plan quantitatif, que retenir des tableaux ?

- Tous les planteurs recensés possèdent des atomiseurs; ils ont donc les moyens de veiller à la santé de leurs plantes.

- La tronçonneuse n'a pas totalement réussi à remplacer la hache. Près de la moitié des planteurs n'en possèdent pas encore. Certains parmi eux louent celles des voisins tandis que d'autres en empruntent à des parents au moment de l'abattage des arbres.

- Un nombre non négligeable de planteurs n'a aucun véhicule. Pour leur déplacement, ces personnes se contentent des taxis-brousses ou bien, profitent des camionnettes de leurs voisins de champs. Pour l'acheminement de leurs produits, ils font appel aux services des acheteurs.

- L'usage des sécateurs et des ébrancheurs n'est pas généralisé parce que ces instruments sont encore fortement concurrencés par la machette.

Comme on le constate, non seulement tous les planteurs ne possèdent pas tous les instruments de travail mais en plus, ceux qui en sont propriétaires n'en ont pas en quantité suffisante.

(1) Les résultats du Recensement National Agricole ne font pas cas de ces deux instruments.

Il s'ensuit que le travail n'est pas fait selon les normes exigées. Il est réalisé de façon artisanale, occasionne beaucoup de fatigue, de perte de temps; d'où un faible rendement des plantations.

- Les engrais sont très peu utilisés par les planteurs. Sept parmi les planteurs villageois recensés n'en ont jamais utilisé, vingt sept n'en ont plus utilisé depuis environ 7 ans, cinq n'en ont pas utilisé depuis la campagne 1975-1976. Au cours de la campagne agricole 1976-1977, sept planteurs seulement ont utilisé de l'engrais mais en quantité insuffisante : moins de 5 tonnes pour une superficie moyenne de 80 ha. Au niveau des produits phytosanitaires tels le lindane, les planteurs font un peu plus d'effort, mais un effort qui reste tout compte fait insuffisant. D'après les renseignements que nous avons, les planteurs de notre échantillon utilisent en moyenne 120 litres de lindane par an pour une superficie d'environ 80 ha. Ce qui est, très en-dessous des normes.

Parmi les "planteurs absentéistes", 21 % ont utilisé 21,3 tonnes d'engrais sur une surface en rapport de 297,5 ha soit 71,59 kg/ha.

Cette situation de sous-équipement permet de dire qu'il n'y a pas accumulation du capital en tant qu'elle signifie reproduction élargie (du capital). Ainsi la productivité du travail reste faible. Cependant, rien n'autorise à assimiler le système d'exploitation à une *"économie de cueillette"*. D'abord parce que le planteur est un agriculteur qui investit son énergie humaine dans la perspective d'un revenu à terme. Dans cette activité, la terre cesse d'être un simple objet de production pour devenir un moyen de production. Ensuite, les instruments utilisés (atomiseurs, tronçonneuses...) et les travaux réalisés dans la plantation (depuis le défrichement jusqu'à la récolte) s'inscrivent en faux contre une telle caractérisation. Ces instruments et travaux occasionnent des coûts de production que l'idée de cueillette tente vainement d'évacuer. Ainsi, à travers cette caractérisation, *c'est le problème des coûts de production, et de la rémunération des paysans en fonction de ceux-ci qui est posé*. Evacuer ce problème c'est donner libre cours à la spéculation et à l'exploitation économique des producteurs de cacao et de café.

Le niveau de l'équipement des planteurs conditionne les techniques de production qui, elles-mêmes, agissent sur la qualité du produit.

Les procédés techniques utilisés dans les plantations cacaoyères et caféières rappellent singulièrement ceux du système agricole traditionnel. Les mêmes opérations agricoles sont réalisées au même moment de l'année : défrichage, abattage, brûlis de décembre à mars et semis dès les premières pluies.

Aucune préparation particulière du sol n'est réalisée avant la mise en place des cultures. Les cacaoyers et les caféiers sont associés aux vivriers sans aucun ordre précis ni intervalle régulier. La mise en terre des plants est faite en semis direct (comme des graines de maïs) ou par repiquage. Même lorsqu'ils utilisent des sachets de pépinières, les planteurs ne respectent pas toujours les normes de trouaison exigeant des dimensions de 40 cm x 40 cm x 40 cm.

Pendant les deux premières années, les cacaoyers et les caféiers bénéficient du sarclage que les femmes font d'ordinaire dans les parcelles de vivriers. Certains planteurs, quant à eux, préfèrent abandonner les jeunes plants à la végétation adventice pendant au moins deux ans. C'est passée cette période qu'ils commencent à leur prodiguer les premiers soins. Ces soins consistent normalement en trois nettoyages par an - un avant et un après la récolte, et le troisième au début des grandes pluies - combinés avec des traitements anti-capsides et phytosanitaires, l'épandage d'engrais, la taille des branches etc... Mais la réalité du terrain montre que, du fait de leur nombre, seules quelques parcelles sont effectivement assez bien entretenues; les autres sont enfouies dans la forêt sans aucun soin... *la plantation devient alors un simple moyen de s'approprier des forêts*; en somme un gaspillage. La règle générale dans les pratiques culturales c'est que certaines opérations commencent trop tard ou sont pratiquées de manière épisodique en raison de la dimension des exploitations.

La récolte elle-même - l'une des opérations les plus indispensables - n'est pas réalisée convenablement. Au lieu de ne récolter que les cerises en pleine maturité - ce qui exige quatre ou cinq passages à deux semaines d'intervalle - les planteurs et les manoeuvres ne font qu'un seul passage dans la parcelle, récoltant du même coup cerises vertes, mûres et noires. Il en est de même pour le cacao où les planteurs et les manoeuvres trouvent trop pénible le rythme d'un passage tous les quinze jours sur chaque arbre et ce, à partir du mois d'octobre.

La conséquence de ces techniques de production est que des parcelles entières restent sans aucun soin pendant plusieurs années; des fèves germent à l'intérieur de leurs cabosses, et des cerises trop mûres s'égrènent. La qualité du produit et les rendements s'en trouvent affectés. De la campagne agricole 1960-1961 à celle de 1979-1980, les rendements des cacaoyères sont passés de 358 kg à 533 kg/ha et ceux des caféières de 468 kg à 239 kg/ha (1). Les rendements des plantations appartenant aux propriétaires absenteïstes ne sont pas meilleurs : 397 kg/ha pour le cacao et 526 kg/ha pour le café.

(1) Un entretien assez correct des plantations peut porter les rendements entre 700 et 800 kg/ha (pour la variété traditionnelle actuellement prédominante) lorsque le climat n'est pas trop sec.

Des actions de sensibilisation des paysans et de rationalisation de l'utilisation des forêts devraient permettre d'orienter les efforts des agriculteurs vers l'entretien des plantations. On pourrait accompagner cette sensibilisation par l'instauration d'une *prime à la qualité* du produit récolté.

L'état des procédés techniques de production explique pourquoi la productivité des plantations est très fortement soumise aux variations climatiques. Voilà pourquoi *l'intérêt de la recherche agronomique devrait aussi se porter sur la mise au point de matériel végétal stable*, surtout à cause de la sécheresse qui sévit ces derniers temps en zone forestière.

L'organisation de la production ne concerne pas seulement les procédés techniques. Elle concerne aussi la manière dont les tâches sont réparties entre les différents producteurs : division technique et sociale du travail.

Au plan technique, il n'y a pas de spécialisation des travailleurs (main-d'œuvre, chef d'exploitation) par opération agricole. Les producteurs, et particulièrement les manœuvres, participent à toutes les opérations. Même lorsqu'il s'agit d'opérations pouvant se faire simultanément (par exemple la récolte, le ramassage, l'écabossage et le transport vers les lieux de fermentation ou de séchage), la division technique du travail n'intervient pas. De cette manière, tous les travailleurs exécutent les mêmes travaux les uns après les autres.

Au plan de la division sociale, l'économie de plantation n'a pas entraîné de changement notable dans l'organisation du travail. Comme dans l'agriculture de subsistance, la seule division est celle selon le sexe : les hommes exercent les premiers travaux (défrichage, abattage, brûlis etc...); ils y ajoutent la mise en place des cultures commerciales, les soins à procurer aux parcelles âgées de plus de deux ans. Quant aux femmes elles s'occupent des vivriers, donnent les premiers soins aux jeunes plants de cacaoyers et de caféiers grâce au sarclage; elles procèdent au ramassage des cabosses et au transport des produits vers les lieux de séchage.

La spécialisation introduite par les instruments de production n'est pas suivie par une spécialisation technique au niveau des hommes. Ainsi, la même personne participe à toutes les opérations du début à la fin du procès.

En définitive, l'économie de plantation se présente comme une simple insertion du cacaoyer et du caféier dans le système agricole traditionnel. L'application de la science et de la technique au procès de production reste négligeable et donc sans effet sur la productivité du travail. De ce fait,

les planteurs ne peuvent maintenir leur niveau de vie qu'en agrandissant les superficies sans toutefois accroître les immobilisations par unité de surface. Malheureusement, les techniques de production soumettent la forêt à un gaspillage : les opérations de brûlis par exemple, occasionnent des incendies qui détruisent les cultures et la forêt (1). Pendant ce temps, l'accumulation des espaces se réalise au mépris de l'entretien des plantations. C'est la *logique interne* des exploitations cacaoyères et caféières; une logique qui pousse à parler d'une *accumulation de forêts au détriment de l'amélioration quantitative et qualitative de la structure technique de production*. Et les planteurs ne sont pas prêts d'y renoncer tant qu'existeront des disponibilités forestières et une main-d'œuvre bon marché, car *ce choix leur coûte moins cher qu'une quelconque intensification*.

Il a été démontré par maints auteurs (2) l'enjeu que constitue la terre dans le système de l'économie de plantation caractérisé par l'extensification. Dans ce système, la conquête de la terre semble s'imposer comme objectif immédiat.

Pour réaliser cet objectif, quelques planteurs villageois sortent du domaine de leur village pour faire des infiltrations clandestines dans les forêts classées de l'Etat. Ces grignotages clandestins et les litiges entre planteurs sont le signe que la forêt se raréfie. Il convient de préciser à ce niveau que ce qui semble manquer aujourd'hui aux planteurs, ce n'est pas la forêt en tant que telle mais la forêt primaire, celle dont les sols demeurent encore riches en matières organiques. Car, dans un système de production agricole où l'équipement est insuffisant et, où les engrais naturels et chimiques ne font pas partie des habitudes culturelles, la condition essentielle pour avoir un bon rendement réside dans la qualité de la terre. L'enjeu de la course à la forêt c'est non seulement d'étendre les plantations de cultures commerciales mais aussi de disposer de nouvelles terres pour les cultures vivrières que les jachères ne permettent plus de produire à rendement convenable. Et comme la majorité des meilleures terres est réservée aux cultures pérennes, il ne reste plus grand chose pour le vivrier. En conséquence, la durée de la jachère se raccourcit et les rendements s'en ressentent. On peut donc affirmer que le processus d'accaparement des forêts se déroule dans *la perspective de bénéficier d'une rente différentielle*.

(1) Dans le Sud-Est ivoirien, la situation fut particulièrement alarmante entre décembre et mars 1982.

(2) Dynamisme foncier et économie de plantation : publications inter-instituts : CIRES-IGT-GERDAT-ORSTOM. Ministère de la Recherche Scientifique, octobre 1978.

Au niveau des "planteurs absentéistes" on n'a pas assisté à des occupations clandestines de forêts. De nombreuses personnes parmi eux ont exploité en leur faveur certaines procédures légales pour accéder à de vastes domaines qui, dans leur majorité, n'ont pas été mis en valeur. Sur 159 bénéficiaires de 7 515 ha soit 51 % de la superficie déclassée dans la région d'Agboville, 8 seulement ont effectivement créé des plantations. On comprend dans ces conditions que l'objectif à court terme de ces personnes n'est pas la plantation, surtout quand on sait que ces forêts leur ont été attribuées depuis une dizaine d'années. Ce laxisme encourage ceux qui n'ont pas l'intention de créer des plantations à formuler des demandes de forêt. Si bien que dans certaines régions, les portions de forêts déclassées à des fins de culture sont entièrement épuisées. Ce faisant, les nouvelles demandes visent les forêts encore classées. Et très souvent satisfaction est donnée aux demandeurs sans que soit *conséquentement fait le point de ce qui est censé être mis en valeur dans les forêts déclassées.*

Partant de ces observations, on peut affirmer que l'objectif des propriétaires contribue à créer une pénurie artificielle de forêts dans certaines régions. Cette situation appelle la *mise en place d'importants moyens (en hommes et en matériel) pour gérer plus efficacement le patrimoine forestier.*

En dehors des facilités d'accès à la terre et de l'abondance relative de forêts qui ont caractérisé momentanément les régions forestières sud-orientales, il faut retenir la situation financière des planteurs comme l'une des principales causes du sous-équipement des exploitations. Les disponibilités financières des planteurs dépendent de la vente du cacao et du café dont les cours sont le résultat de spéculations boursières au niveau international. De sorte qu'au départ une juste rémunération n'est pas assurée au paysan. Il en résulte une difficulté financière certaine, surtout pour la catégorie de petits planteurs qui forment la majorité des agriculteurs ivoiriens. Ainsi, en 1982, une enquête-revenu (1) menée dans un village du Sud de la Côte d'Ivoire a donné les résultats suivants :

Tableau 11 : REPARTITION DES PLANTEURS PAR TRANCHE DE REVENU (en 1 000 F.CFA)

Tranche de revenu annuel	50 et moins	51 à 100	101 à 200	201 à 300	301 à 500	501 à 1000	1001 à 1500
Pourcentage de planteurs	30,0	29,1	20,4	11,7	5,8	2	1

(1) Il s'agit de l'enquête préparée par nous mais dont la réalisation a été confiée à un élève-ingénieur agronome de l'ENSA de Rennes dans le cadre de son mémoire de stage.

Dans ces conditions, quels instruments de travail ces planteurs peuvent-ils acheter si ce ne sont les outils traditionnels tels que les machettes, les haches et les houes ? Ainsi dans ce village, 83 % des planteurs n'ont aucun atomiseur, 92 % aucun pulvérisateur, 95 % aucune tronçonneuse, 99 % aucune camionnette.

Quant aux grands planteurs, ils préfèrent entreprendre des placements dans des domaines qu'ils peuvent parfaitement contrôler : immobilier, transport, petit commerce, usure.

Les modalités de fixation des cours du cacao et du café sont des causes externes de la baisse du revenu et du sous-équipement des exploitations. Les problèmes qu'elles constituent ne sont pas totalement maîtrisables par la Côte d'Ivoire. En conséquence, le souci d'un développement endogène et sûr devrait nous amener à mettre davantage l'accent sur les causes internes du sous-développement de l'agriculture ivoirienne : objectifs et rationalité propres aux paysans, disponibilités et organisation foncières, problème de main-d'œuvre.

2°) Le problème de la main-d'œuvre agricole

Dans une agriculture techniquement sous-équipée, et extensive comme les cacaoyères et les caféières du Sud-Est ivoirien, le facteur essentiel de l'accroissement de la production reste la main-d'œuvre. Celle-ci se décompose en main-d'œuvre familiale et en main-d'œuvre salariée.

Dans les exploitations villageoises, la main-d'œuvre familiale représente 12 % de tous les individus dépendants du planteur et 27 % de la main-d'œuvre totale utilisée. Elle est à peine de 4 % au niveau des plantations appartenant aux propriétaires absentéistes.

Au nombre des personnes participant effectivement au travail agricole sur les plantations villageoises, il faut citer les chefs d'exploitation. En dehors de circonstances particulières (maladie, vieillesse, etc...) tous les chefs d'exploitation prennent part aux activités de production. C'est l'une des raisons pour lesquelles ils sont installés au campement pendant la plus grande partie de l'année. Ce faisant, ils ne sont pas assimilables aux propriétaires absentéistes ni à des capitalistes agraires bien qu'étant employeurs de travail salarié. C'est dire que la seule existence du salariat dans une exploitation ne suffit pas pour faire de celle-ci une exploitation capitaliste. Alors que les propriétaires capitalistes se dispensent du travail

manuel pour se cantonner dans les fonctions de conception et de direction et même délèguent une partie de leur pouvoir à certains agents qui ont pour tâche de coordonner et de surveiller les procès de production, les planteurs villageois eux, participent aux travaux en même temps qu'ils assurent les rôles de conception, de coordination et de surveillance. Ils n'arrivent pas à se séparer totalement de leurs instruments de production pour marquer une nette différence avec les manœuvres sur les lieux de production. Certains travaillent d'ailleurs côte à côte avec ceux-ci.

Dans le cadre des activités de production et en dehors de celui-ci, les planteurs entretiennent des rapports quasi familiaux avec les manœuvres, rapports que nous pouvons rapprocher de ceux qui liaient les maîtres aux captifs dans la société ancienne (assimilation progressive des captifs aux membres de la famille du maître). Mais ces rapports de "type personnel, intime" n'autorise pas à nier l'existence de rapports réels d'exploitation.

Les planteurs villageois sont des producteurs directs. *Leur part devrait être prise en compte dans l'étude des temps de travaux et le calcul des coûts réels de production dont devrait dépendre leur rémunération.* Autrement, la pénibilité du travail agricole ne sera pas compensée. Et *l'attrait du travail de la terre sur les jeunes déscolarisés restera toujours faible.*

La main-d'œuvre familiale au service des planteurs villageois se compose de la manière suivante :

Tableau 12 : COMPOSITION DE LA MAIN-D'ŒUVRE FAMILIALE

Liens de parenté avec les chefs d'exploitation	Effectifs	Pourcentage
Epouses	184	61
Enfants	39	13
Frères et sœurs	21	7
Cousins et cousines	11	4
Neveux et nièces	21	7
Autres parents	18	6
Personnes assimilées	6	2
TOTAL	300	100

Les épouses forment la majorité de la main-d'œuvre familiale. A part les épouses, 25 autres actifs féminins travaillent dans les 46 exploitations villageoises, ce qui porte à 69 % la proportion des femmes parmi les actifs familiaux. Cela montre l'importance des femmes dans le processus d'accaparement des forêts, du maintien et de l'extension des plantations villageoises (1).

En dehors des épouses, la main-d'œuvre familiale est évaluée à 116 personnes dont seulement 39 enfants de chefs d'exploitation, soit un peu plus de deux actifs familiaux par exploitation. 396 enfants soit plus de huit enfants par exploitation ne sont ni élèves ni actifs familiaux. Les plus nombreux d'entre eux sont des jeunes déscolarisés que le travail agricole n'attire guère, du fait de son caractère essentiellement manuel. L'exploitation agricole se trouve ainsi *démunie de sa relève humaine naturelle*. Cette situation est inquiétante et donc préoccupante pour l'avenir du développement agricole du Sud-Est ivoirien, quand on sait que la majorité des planteurs actuels dépasse la cinquantaine. On comprend alors qu'il soit impossible, en l'absence d'une mécanisation de l'agriculture, d'entretenir une superficie importante sans avoir recours à la main-d'œuvre salariée.

Les salariées agricoles sont dans leur majorité originaires des pays limitrophes de la Côte d'Ivoire : 91 % dont Haute Volta (88 %), Mali (3 %).

L'enquête systématique menée chez les manœuvres employés dans les exploitations villageoises a permis les résultats suivants .

Dès leur arrivée dans le canton Ketté, les immigrants voltaïques et maliens mettent très peu de temps pour trouver un emploi de manœuvre agricole; on peut en déduire que la demande de main-d'œuvre salariée est très forte dans les campagnes du Ketté.

Tableau 13 : TEMPS MIS POUR TROUVER L'EMPLOI ACTUEL

TEMPS MIS	Pourcentage
1 jour	42
2 à 6 jours	21
1 à 2 semaines	20
3 semaines à 2 mois	11
2 à 3 mois	5
4 mois	1
TOTAL	100

(1) Cf. AFFOU Yapi (1979) pp. 303-306.

La forte demande de main-d'œuvre favorise la mobilité des manœuvres. Et les manœuvres changent d'employeurs sans aucune raison sérieuse (1). Au regard de la forte mobilité des manœuvres, on peut se demander si cela ne contribue pas au maintien des rapports quasi familiaux que nous avons observés entre planteurs villageois et manœuvres. Autrement dit, la crainte de se voir un jour privé de salariés agricoles pourrait inciter les chefs d'exploitation à maintenir, sur le plan purement formel, de très bons rapports avec leurs manœuvres.

La structure de la main-d'œuvre salariée nous révèle deux statuts principaux de manœuvres : les mensuels et les Abou-san.

Les mensuels sont payés au mois. Selon les capacités financières des employeurs, le salaire est versé à la fin du mois, ou bien son paiement est différé jusqu'à la vente des produits.

Les Abou-san assurent le nettoyage, l'entretien et la récolte des plantations en contrepartie d'un tiers du produit.

Tableau 14 : REPARTITION DES SALAIRES AGRICOLES SELON LEUR STATUT

STATUT	Effectifs	Pourcentage
Mensuels	241	30
Abou-san	560	69
Autres salariés	7	1
TOTAL	808	100

Une observation fine faite au sujet des étapes migratoires des manœuvres a révélé une tendance à la reconversion d'un certain nombre de mensuels en Abou-san après un séjour d'au moins deux ans au service du même chef d'exploitation. Ce glissement tendanciel des mensuels (caractéristiques du salariat capitaliste) vers les Abou-san (forme de rémunération héritée des sociétés akan (2) précoloniales) doit conseiller la prudence dans la caractérisation qui est souvent faite de l'économie de plantation du Sud-Est ivoirien.

La plupart des manœuvres (80 % des personnes interrogées) préfèrent travailler en qualité d'Abou-san parce que ce statut est plus rémunérateur; en outre, il laisse relativement plus de liberté aux manœuvres sur le plan de l'organisation des tâches quotidiennes. Le fait que les manœuvres parviennent

(1) AFFOU Yapi - 1979; pp. 246-252.

(2) Groupe ethnique occupant le Sud-Est et le Centre de la Côte d'Ivoire.
Cf. AFFOU Yapi (1979) pp. 32-37.

à obtenir ce statut contre la volonté des planteurs nous fait admettre que les manœuvres possèdent un pouvoir de négociation, lequel est rendu possible grâce à la forte demande de main-d'œuvre (surtout des mensuels). De ce point de vue, et tenant compte de la dimension des exploitations, on peut affirmer que la raréfaction de la main-d'œuvre est principalement *qualitative et relative* : les planteurs n'ont pas en quantité suffisante la catégorie qui leur est le plus profitable : les mensuels; tandis qu'ils possèdent des superficies de plus en plus grandes.

La limitation des espaces à des dimensions économiquement viables eu égard à l'effectif moyen des exploitations et la revalorisation du travail agricole semblent être des solutions au problème de la raréfaction de la main-d'œuvre. Cette *revalorisation incitera plus de nationaux au travail salarié agricole*.

3) L'utilisation du revenu agricole

La démarche méthodologique évoquée dans la première partie de l'exposé nous a permis d'avoir les données suivantes au niveau des planteurs villageois malgré le manque de documents comptables pouvant faciliter une telle opération.

Tableau 15 : IMPORTANCE RELATIVE DES CHARGES D'EXPLOITATION

CHARGES	Pourcentage
Equipement productif	16
Personnel	69,5
Produits phyto-sanitaires	6
Transport	5
Autres	3,5
TOTAL	100

Tableau 16 : IMPORTANCE RELATIVE DES PRODUITS

PRODUITS	Pourcentage
Cacao	71
Café	25
Cola	0,8
Cultures vivrières	3
Autres	0,2
TOTAL	100

Pour les grandes exploitations villageoises qui nous ont fourni des informations assez satisfaisantes (superficie, production, charges, produits etc) on a calculé un revenu annuel moyen de 3 000 000 FCFA (soit 60 000 FF).

L'utilisation de ce revenu brut se fait dans les directions principales suivantes : dépenses de consommation et de scolarisation, investissements immobiliers, prêts d'usure.

Les dépenses de consommation concernent 1 257 personnes (les chefs d'exploitation compris) soit 27 personnes par exploitation. A défaut d'une enquête budget-consommation, nous n'avons pu calculer avec exactitude la part que ces dépenses occupent dans le revenu agricole. Mais l'importance des personnes dépendant pour leur subsistance de chaque exploitation en donne une idée (1).

Les dépenses de scolarisation intéressent 417 enfants soit neuf enfants par exploitation. 18 % de ces enfants fréquentent des cours secondaires privés de Côte d'Ivoire, 7 % sont élèves ou étudiants à l'étranger (6 % en France et 1 % au Togo). Les dépenses consacrées à ces enfants représentent 21 % du revenu agricole. L'importance des dépenses scolaires se trouve justifiée pour les planteurs. En effet, il s'agit d'un investissement à terme qui garantit les vieux jours des parents dans un contexte social où il n'existe pas d'assurance-vieillesse.

D'autres dépenses monétaires prennent la destination des investissements immobiliers dans les petits centres urbains (50 % des grands planteurs villageois), du transport (exploitation de taxis) et du petit commerce (ouverture de petites boutiques) : 15 % des planteurs.

Une autre destination du revenu agricole est l'usure à laquelle se livrent les villageois pendant la période de soudure alimentaire et la rentrée des classes.

Quant aux investissements productifs dans l'agriculture, ils sont faibles (cf tableau 10). Il faut préciser en outre que 78 % des atomiseurs, 74 % des tronçonneuses, 83 % des camionnettes et 100 % des décortiqueurs ont plus de quatre ans d'âge. Aussi les pannes sont-elles nombreuses. Les planteurs ne cherchent pas à améliorer l'équipement mais plutôt à remplacer les instruments abîmés.

(1) Déjà en 1955, on estimait que 32 % des dépenses annuelles dans la région de Bongouanou (Sud-Est ivoirien) étaient consacrées à l'alimentation; à cela il faudra ajouter les dépenses d'habillement et autres.

Les postes de dépenses dans lesquels le revenu agricole est prioritairement affecté montrent que le but premier de la production n'est pas la recherche systématique du profit maximal mais la consommation, c'est-à-dire la reproduction de la cellule domestique du planteur. Tout est mis en œuvre à cette fin : constitution de rentes (taxis, maisons en location, boutiques) procurant des revenus sûrs, scolarisation massive des enfants qui constitue elle-même un placement monétaire.

On a aussi souvent pensé que la principale utilisation du revenu agricole concernait des dépenses improductives : dépenses cérémonielles, de prestige, et que cela constituerait le frein essentiel à l'accumulation du capital. L'enquête réalisée en particulier chez les planteurs villageois infirme un tel jugement. En effet, les postes prioritaires de dépenses des planteurs sont soit une nécessité, soit partie intégrante de la rationalité de la société étudiée. A propos des dépenses cérémonielles, l'approche anthropologique nous révèle l'existence d'une foule de manifestations (mariage, intronisation, funérailles) qui, dans les sociétés Akan traditionnelles, exigeaient une forte destruction des biens et une extériorisation des richesses. Or, de nos jours, il a été constaté que seules les funérailles continuent d'occasionner d'importantes dépenses monétaires. Cependant, les systèmes d'aide aux organisateurs de cette cérémonie et de cotisation institués au sein des villages réduisent considérablement ou même annulent les dépenses individuelles engagées par les organisateurs de ladite cérémonie (1).

(1) AFFOU Yapi (1979) pp. 54-55; pp. 87-89; pp. 97 § 2 et pp. 327-328.

CONCLUSION

Le diagnostic des plantations cacaoyères et caféières révèle qu'en dehors de quelques cas particuliers, la plantation n'est jamais conçue et gérée comme une véritable entreprise. Elle est soit un moyen d'accaparer des forêts, soit le biais par lequel l'unité familiale du chef d'exploitation assure sa subsistance et sa reproduction dans un contexte d'économie monétaire. De ce fait, les innovations techniques, l'amélioration des systèmes de production n'émaneront pas de ces planteurs qui semblent avoir atteint leur objectif.

Le revenu agricole des paysans dépend essentiellement des produits d'exportation (96 % des recettes agricoles). Pour limiter cette dépendance et parvenir du même coup à l'auto-suffisance alimentaire, un intérêt plus marqué devrait se porter sur les cultures vivrières.

Ces plantations cacaoyères et caféières sont vieilles et connaissent dans la majorité des cas une situation de sous-équipement technique qui influe défavorablement sur les procédés techniques de production et par conséquent sur les rendements. Malgré quelques efforts d'équipement, les instruments de production se réduisent à des outils traditionnels (houes, haches, machettes).

Les exploitations sont confrontées au problème de la raréfaction des terres (saturation agronomique) consécutive aux méthodes extensives qui sont le propre de cette agriculture arbustive, et à la stratégie de certains chefs d'exploitation qui agissent plus en propriétaires fonciers qu'en exploitants agricoles. Cette raréfaction annonce les limites de ce système de culture extensive. A défaut de disponibilités en forêts primaires bien prisées par les planteurs, et devant l'insuffisance de moyens techniques performants dont une des causes est la détérioration des termes de l'échange, la recherche agronomique devrait entre autres prendre intérêt pour la mise au point de matériel végétal stable et résistant, d'autant que la sécheresse sévit très durement depuis quelques temps jusqu'en zone forestière.

Le sous-équipement des plantations et la logique d'extension en surface placent la main-d'œuvre au premier rang des facteurs de production. Or celle-ci, composée essentiellement d'immigrés voltaïques, se raréfie au fil du temps. Cette pénurie est aggravée par le vieillissement des chefs

d'exploitation et la scolarisation massive des fils de planteurs d'une part, et l'indifférence des jeunes déscolarisés vis-à-vis du travail agricole d'autre part. Quoi qu'il en soit, la Côte d'Ivoire ne peut indéfiniment fonder son développement agricole sur une main-d'œuvre étrangère, fût-elle meilleur marché, car le contrôle de celle-ci peut lui échapper. Le pays peut par contre maîtriser les facteurs existants sur son propre territoire : le crédit bancaire pour l'équipement agricole, la réorganisation du foncier et sa gestion rationnelle ainsi que la formation d'une nouvelle génération d'agriculteurs plus jeunes, plus dynamiques et attirés par la nécessaire revalorisation du travail agricole.

Ces diverses constatations imposent à l'agriculture du Sud-Est ivoirien d'opérer une reconversion vers le secteur vivrier sans toutefois abandonner les cultures d'exportation qui sont source de devises. Pour ce faire, on est amené à rechercher d'autres acteurs sociaux susceptibles de s'intéresser à l'avenir agricole du pays. C'est la raison pour laquelle, nous entamons cette année une opération de recherche se rapportant aux problèmes de la participation des jeunes déscolarisés à l'agriculture vivrière.

ARTICLES ET PUBLICATIONS RELATIFS
À L'ÉCONOMIE DE PLANTATION
PAR AFFOU YAPI

- 1) Le gaspillage de la forêt dans le canton Ketté (pays Akyé) in "Le dynamisme foncier et l'économie de plantation", réunion inter-instituts : CIRES, IGT, GERDAT, ORSTOM - Ministère de la Recherche Scientifique, octobre 1978.
- 2) Exploitation de type capitaliste et accumulation d'espaces dans le canton Ketté (pays Akyé). ORSTOM, Centre de Petit Bassam, juin 1978, 57 p. multigr., tableaux, cartes.
- 3) Le grand planteur villageois dans le procès de valorisation du capital social : une introduction à l'organisation socio-économique akyé. ORSTOM, Centre de Petit Bassam, 1979, 371 p. multigr., tableaux, cartes.
- 4) Le salaire : une question de forme ? A propos de l'Abou-san. ORSTOM, Centre de Petit Bassam, août 1980, 11 p. multigr..
- 5) Un secteur de la "soumission formelle" : la grande plantation villageoise. ORSTOM, Centre de Petit Bassam, octobre 1980, 27 p. multigr., tableaux.
- 6) L'économiste de terrain face au milieu rural. ORSTOM, Centre de Petit Bassam, mars 1981, 13 p. multigr.
(Communication proposée pour le séminaire du CIRAD sur le thème : "Méthodologie générale de recherche en milieu rural").
- 7) Où situer les grands planteurs villageois ?
(en collaboration avec J.M. Gastellu)
in "Cahiers du CIRES" n° 30 de septembre 1981.
- 8) Le changement technologique dans les grandes plantations villageoises est-il pour aujourd'hui ?
in "Economie Rurale". Revue Française d'Economie et de Sociologie Rurales n° 147-148 de janvier-mars 1982.
- 9) Un mythe à décomposer : la bourgeoisie de planteurs
(en collaboration avec J.M. Gastellu)
in "Etat et bourgeoisie en Côte d'Ivoire", Editions Karthala, Paris 1982.
- 10) L'organisation de l'agriculture et son impact sur la production vivrière.
(en collaboration avec ORI Boizo).
ORSTOM, Centre de Petit Bassam, avril 1982, 15 p. multigr., tableaux, cartes.
(Communication pour le séminaire du CIRES du 11 au 15 mai 1982 sur le thème : "Les cultures vivrières, élément stratégique du développement agricole ivoirien").
- 11) L'exploitation agricole villageoise : gaspillage de forêts ou rationalité économique ?
(Communication au colloque du International Institute of Tropical Agriculture sur le thème : "Land clearing and development in tropics".
Ibadan, 22 au 26 novembre 1982, 23 p. multigr.